

Ouverture d'une nouvelle session de formation au CQP Animateur d'Échecs

Format classique

La Fédération Française des Échecs, par l'intermédiaire de son Institut National de Formation, ouvre une nouvelle session de formation au **CQP Animateur d'Échecs** au format classique.

Cette formation s'adresse aux joueuses et joueurs d'échecs souhaitant se professionnaliser dans l'animation échiquéenne et encadrer des activités rémunérées au sein de clubs, d'établissements scolaires, de collectivités, de structures périscolaires ou socioculturelles. Le CQP Animateur d'Échecs valide les compétences nécessaires pour concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation ou de perfectionnement, accueillir différents publics et contribuer au développement du jeu d'échecs dans les territoires.

Une formation professionnalisante, alternant présentiel, distanciel et stage

Le format classique repose sur une alternance entre des temps de formation en présentiel, des modules à distance, des travaux personnels et une mise en situation professionnelle en structure.

La formation comprend notamment :

- **Deux semaines de formation en présentiel**, consacrées à la conception de cycles et de séances, à l'accueil des publics, à la conduite d'animations et à l'analyse de pratique ;
- **Des sessions distancielles**, organisées en août et septembre, en soirée ou en matinée ;
- **Des modules asynchrones**, permettant aux stagiaires de travailler à leur rythme sur des thématiques complémentaires ;
- **100 heures de stage pratique**, réalisées dans une structure d'accueil, sous la supervision d'un tuteur ;
- **Un jury final**, organisé en octobre ou novembre 2026.

Le programme pédagogique couvre les trois blocs de compétences du CQP : animation et pédagogie, contribution au développement de projets échiquéens, et conduite de son parcours professionnel. Les modules abordent notamment la pédagogie, la relation aux enfants, l'accueil des publics spécifiques, la sécurité, la déontologie, l'écosystème fédéral, la vie associative, la communication, le cadre juridique, les outils numériques et la posture professionnelle.

Calendrier prévisionnel de la session 2026

Les semaines de présentiel auront lieu aux dates suivantes :

Semaine P1 : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 à Salon de Provence

Cette première semaine sera principalement consacrée à l'élaboration d'un cycle de séances, à la construction d'une séance pédagogique, à la définition d'objectifs adaptés aux publics et à l'amélioration continue de la pratique d'animation.

Semaine P2 : du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026 à Strasbourg

Cette seconde semaine permettra de travailler plus particulièrement l'accueil des publics, la mise en œuvre concrète d'une séance, l'observation, l'ajustement pédagogique et le débriefing.

En août et septembre, les stagiaires suivront **10 sessions distancielles**, organisées en soirée ou en matinée afin de faciliter la participation des candidats déjà engagés dans une activité professionnelle, bénévole ou associative.

Le **jury final** est prévu en **octobre ou novembre 2026**. Il permettra d'évaluer la maîtrise des compétences attendues à travers les épreuves orales correspondant aux blocs de compétences du CQP.

Une formation ancrée dans les besoins des clubs et des territoires

Le développement du jeu d'échecs repose sur la capacité des clubs, comités, ligues et structures partenaires à proposer des animations de qualité, adaptées aux publics et inscrites dans une démarche éducative. Le CQP animateur d'échecs répond à cet enjeu en formant des intervenants capables de concevoir des séances structurées, de transmettre les fondamentaux du jeu, de gérer un groupe et de valoriser les échecs comme outil éducatif, culturel et sportif.

Cette formation constitue également une étape importante pour les personnes souhaitant consolider leur parcours professionnel dans le champ de l'animation échiquéenne, intervenir dans un cadre sécurisé et reconnu, ou développer de nouveaux projets au sein de leur club ou de leur territoire.

Coût de la formation et aide exceptionnelle de la FFE

Le coût total de référence de la formation est de **2 660 €**, réparti comme suit :

- **2 400 € de frais pédagogiques ;**
- **100 € de frais administratifs ;**
- **160 € de frais de jury.**

Pour cette session, il est important de préciser qu'**aucune prise en charge par le CPF ou par un OPCO ne pourra être mobilisée.**

Afin de soutenir les candidats et de favoriser l'accès à cette formation structurante pour les clubs, la Fédération Française des Échecs accordera une **aide exceptionnelle de 1 000 € par participant**, directement déduite du coût de la formation. Cette aide ramènera donc le reste à charge pour le candidat à **1 660 €**.

Ce mécanisme d'aide s'inscrit dans la continuité du soutien déjà apporté par la FFE à la première session du CQP Animateur d'Échecs, avec une aide de 1 000 € par apprenant déduite du coût pédagogique de la formation.

Préinscriptions

[Les préinscriptions se feront via la plateforme Digiforma.](#)

Pré-requis

Les candidats devront notamment :

- Être âgés d'au moins **17 ans révolus** ;
- Justifier d'une **expérience significative dans le jeu d'échecs et/ou l'animation échiquéenne** ;
- Disposer d'un niveau échiquéen suffisant, avec un **classement Elo supérieur à 1700** ou un niveau équivalent ;
- Être titulaires de l'**AFC** (Arbitre de club) ou, à défaut, réussir un test portant sur la connaissance des règles d'arbitrage ;
- Justifier d'une **expérience réelle d'animation d'au moins 90 heures (attestation des structures à fournir)** ;

- Justifier d'une attestation de formation aux Premiers Secours Citoyen **PSC** (ou équivalence)
- Fournir les pièces administratives demandées lors de la constitution du dossier, notamment les éléments permettant de vérifier l'identité, le parcours, l'expérience et les conditions d'entrée en formation (CV, pièces d'identité, etc.).

Les candidats préinscrits seront ensuite recontactés afin de constituer leur dossier, vérifier les prérequis, organiser les modalités administratives et finaliser leur inscription.

Cette nouvelle session constitue une opportunité importante pour les clubs et les territoires souhaitant renforcer leur capacité d'animation, professionnaliser leurs intervenants et développer une offre échiquéenne de qualité auprès de tous les publics.